



En préambule, il nous rappelle que l'INSEE met à la disposition du public des publications contenant de nombreuses données. Certaines d'entre elles sont accessibles directement sur le site de l'INSEE et téléchargeables. Par ailleurs une brochure intitulée "Portrait de la France : le recensement de 1999" est à se procurer absolument dans la mesure où elle fournit un panorama complet des informations que le recensement de 1999 a permis d'élaborer. Son prix bien que raisonnable nous rappelle que l'INSEE permet d'obtenir une multitude de données dans de nombreux domaines mais que dans la majorité des cas elles sont payantes.

Robert Marconis souligne le fait que le recensement de 1999 est le dernier recensement tel qu'on le connaissait depuis 1806. Il n'y en aura plus car c'est une opération qui coûte trop cher. De plus, au niveau politique, on se contente de données macro économiques. Enfin, les collectivités territoriales veulent des données fines. On fait des recensements permanents un peu à la demande des collectivités territoriales. Est-ce un moyen de faire payer les collectivités territoriales ?

Deux questions se posent :

- le problème déontologique pour l'INSEE, service public qui facture les données
- le problème de l'échantillon qui perd de sa fiabilité par rapport au recensement traditionnel.

On peut analyser les derniers résultats selon trois éclairages :

- quelles sont les grandes tendances en terme d'évolution démographique ?
- quelle est l'évolution de la répartition de la population ?
- quels phénomènes observe-t-on à l'échelle de Midi-Pyrénées ?

1. Les grandes tendances de l'évolution de la population

La France est dans une position originale en Europe. Le taux de fécondité est relativement élevé puisqu'il atteint 1.79 enfant par femme en 1999, en légère reprise par rapport au milieu des années 1990.

Le graphique de la croissance démographique en France entre 1950 et 2000 met en évidence que le solde naturel joue un rôle essentiel dans cette croissance démographique puisqu'il est de l'ordre de 250 000 habitants alors que le solde migratoire n'est que de 50 000 habitants en 2000.

Il faut donc rechercher l'explication de cette croissance du côté de l'indice de fécondité qui est d'environ 1.8 en 1999 et de 1.9 pour 2000. Pour autant, la prudence s'impose car c'est un indicateur conjoncturel. Rien ne dit que les femmes auront ce comportement en projetant dans l'avenir. En 2001, aucune génération n'est descendue en dessous de 2.1 mais c'est la projection dans l'avenir d'un comportement à une date donnée.

2. L'évolution de la répartition de la population

En terme de répartition, la carte de densité de 1954 met en évidence un important phénomène d'urbanisation lié à l'exode rural. La carte de densité de 1999 quant à elle présente une grande originalité. On constate une redistribution de la population autour des villes avec le phénomène de la périurbanisation. On assiste donc à la formation et au développement d'une nouvelle unité : l'aire urbaine. La mise en place de ce nouveau zonage se traduit par la difficulté à mesurer l'évolution car il conjugue la croissance de la population et son étalement dans l'espace.

D'ailleurs, d'après le graphique comparant l'évolution de la population urbaine et de la population rurale, on retrouve cette difficulté. En 1931 se produit l'inversion entre rural et urbain. Entre 1931 et 1954, on observe une croissance urbaine faible.

Depuis 1975, on se heurte au problème de la définition de l'urbain. Le graphique exagère la croissance urbaine car on ne travaille pas à périmètre constant. On a intégré des communes dans l'espace urbain. Si on prend l'exemple de Toulouse, on observe une évolution de l'unité urbaine :

- 1962 : Toulouse + Blagnac
- 1990 : Toulouse + 58 communes
- 1999 : Toulouse + 71 communes.

Si initialement, était considérée comme urbaine toute population agglomérée au chef lieu supérieure à 2000 habitants, l'INSEE a réévalué le périmètre urbain. Avec la périurbanisation, depuis 1975, l'INSEE a défini une nouvelle délimitation, l'aire urbaine, constituée d'un pôle urbain et de sa couronne périurbaine.

Si l'on revient à l'exemple de Toulouse, le pôle urbain est constitué de Toulouse et des 71 communes, c'est à dire d'une agglomération qui compte au moins 5000 emplois. La couronne périurbaine regroupe l'ensemble des communes dont 40% ou plus des actifs vont travailler dans le noyau urbain. Ce sont donc les migrations alternantes qui déterminent les aires urbaines.

En Midi Pyrénées, des aires urbaines sont apparues comme Saint Giron alors que d'autres ont disparu comme Carmaux. En tenant compte de ce nouveau zonage, on obtient au niveau national la répartition suivante :

	Communes	Population
Rural	50%	18%
Pôles urbains	8.5%	61%
Périurbain	29.6%	16%
Communes multipolarisées	11.3%	5%

Cet étalement urbain n'est pas sans poser de problèmes de gestion et d'infrastructures puisqu'une commune de l'Aude appartient à l'aire urbaine de Toulouse. Il faut donc aujourd'hui penser l'espace en tenant compte de ces nouveaux zonages, ce qui a d'ailleurs inspiré la loi Chevènement.

Si on s'intéresse maintenant à la variation de population par département entre 1990 et 1999 on peut dissocier ce qui relève du mouvement naturel et ce qui relève du solde migratoire.

En ce qui concerne le solde naturel, on observe un grand Sud-Ouest déficitaire excepté dans les départements des deux grandes métropoles, Bordeaux et Toulouse. Inversement apparaît un croissant fertile depuis l'Ouest au Sud-Est en passant par le nord et l'Est. Il semble donc que l'attractivité de ces régions soit un phénomène durable et une confirmation de la France inverse.

La carte du solde migratoire entre 1990 et 1999 fait apparaître un croissant positif s'étirant de la Bretagne au Sud-Ouest puis au Sud-Est. En revanche, les vieilles régions industrielles sont en déficit.

Outre le problème de la redistribution des différentes classes d'âge dans la société avec le vieillissement de la population, confirmé par la pyramide des âges de 99, c'est bien aussi au problème de redistribution spatiale auquel on assiste avec une opposition entre la France du Nord où les moins de 20 ans sont majoritaires et la France du Sud, du Sud Ouest et du Centre où la part des plus de 60 ans est plus élevée.

3. Les tendances observées à l'échelle de Midi-Pyrénées

Quand on compare l'évolution de la population de Midi-Pyrénées à l'évolution de la population totale on observe un renouveau de la région qui retrouve son niveau du XIX^{ème} siècle.

Si la population rurale continue de décroître, le phénomène majeur réside dans la croissance très forte de l'agglomération toulousaine à laquelle il faut ajouter le périurbain. Cette augmentation de l'agglomération toulousaine contraste avec la baisse qui affecte les autres agglomérations.

C'est donc bien à la concentration de la population dans les villes et au redéversement périurbain auxquels nous assistons. Le corollaire c'est l'augmentation des migrations alternantes qui devient une donnée majeure pour l'aménagement du territoire.

Par ailleurs, les femmes sont de plus en plus actives en Midi-Pyrénées :

- environ 80% des femmes entre 27 ans et 52 ans occupent un emploi
- cette augmentation de la bi activité renforce l'attractivité de Toulouse et constitue un des éléments de la métropolisation.

En ce qui concerne les migrations interrégionales, le solde migratoire de Midi-Pyrénées continue d'être positif et confirme le fait que la région retient ses habitants ce qui participe à son renouveau.

Pour autant, cela se répartit très inégalement dans l'espace : si on cartographie les gains, c'est Toulouse qui atteint le niveau le plus élevé avec une progression de l'ordre de 100 000 habitants alors que les autres agglomérations n'enregistrent une progression qui excède rarement 2000 habitants.

Si le solde naturel est un élément fort de la croissance de Toulouse, le solde migratoire constitue aussi un élément déterminant puisque 70% des nouveaux arrivants viennent des autres régions et en particulier de l'Ile de France.

Du point de vue de la mobilité interne, la tendance en Midi-Pyrénées peut se résumer à trois phénomènes majeurs :

- la baisse de la population des « communes centre », amorcée depuis 1975

- les banlieues ont tendance à se dépeupler aussi
- la croissance de la population périurbaine mais à un rythme moindre

A l'échelle de Toulouse, les évolutions diffèrent :

- le regain démographique de la commune centre est sensible
- la banlieue demeure un territoire d'accueil important même si les gains de population sont plus faibles que pendant la période intercensitaire précédente
- L'espace périurbain continue de progresser au même rythme que lors de la décennie précédente.

La croissance régionale est donc très métropolitaine et se traduit par des écarts importants entre Toulouse et les autres aires urbaines. Cette constatation amène M. Robert Marconis à émettre deux hypothèses pour conclure son intervention :

- est-ce l'effet de seuil qui contrarie la croissance des villes moyennes, trop petites pour être attractives ?
- est-ce l'effet d'activité qui handicape les villes moyennes, leurs secteurs dominants n'ayant pas été dopés par la croissance ?

Compte rendu de Philippe Brichet